

L'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de la promotion 2007

*Des résultats en adéquation avec la politique d'insertion
professionnelle de l'Université de Corse*

I Raggiugli di l'Università

N° 170
Juin 2010
1/2

Contact :
POIP
Plateforme d'Orientation et d'Insertion
Professionnelle
Université de Corse
Tél. : +33 (0)4 95 45 00 21
poip@univ-corse.fr

Du cadre national...

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a mis en place une enquête nationale, réalisée à l'échelle régionale par les universités.

Cette enquête porte sur les étudiants de nationalité française, nés après 1977, ayant obtenu un diplôme en juin 2007 dans une formation professionnelle dispensée dans les universités, et n'ayant pas poursuivi leurs études. Cette enquête concerne donc exclusivement les étudiants qui se sont positionnés sur le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme en 2007, quel qu'en soit le niveau : DUT, Licence Professionnelle ou Master.

... à l'Université de Corse

L'enquête a été réalisée par l'Observatoire des Formations de l'Insertion Professionnelle de la POIP. Taux de réponse : 75,4%

32 formations de l'Université de Corse concernées :

- > 5 Diplômes Universitaires de Technologie (DUT, Bac +2),
- > 7 Licences Professionnelles (LP, Bac +3),
- > 20 Masters (M, Bac +5).

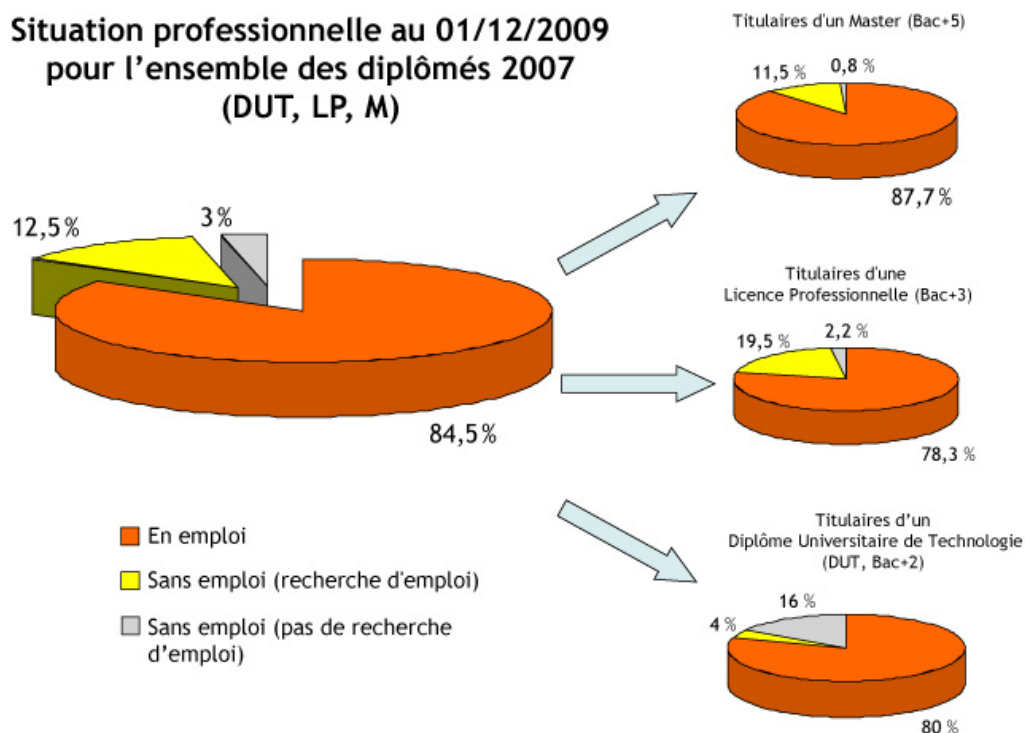
Ces formations couvrent l'ensemble des domaines de formation :

- > Droit, Sciences Économiques et Gestion,
- > Sciences et Techniques,
- > Sport,
- > Langues, Arts, Lettres
- > Sciences Humaines et Sociales.

D'excellents résultats : 84,5% des diplômés ont un emploi !

84,5% des étudiants, toutes formations confondues, sont en situation d'emploi. De plus, 80% des 12,5% d'étudiants en recherche d'emploi ont occupé un emploi temporaire après l'obtention de leur diplôme. On note également que les taux d'insertion professionnelle varient de 80% pour les titulaires d'un DUT ou d'une LP, à près de 88% pour les titulaires d'un Master.

Situation professionnelle au 01/12/2009 pour l'ensemble des diplômés 2007 (DUT, LP, M)



Università di Corsica Pasquale Paoli
BP 52 - 20250 Corti

Directeur de la publication :
Antoine Aiello, Président de l'Université

Sylvia Flore
Responsable de la Communication
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 71
flore@univ-corse.fr

Gaëlle Piferini
Chargée de communication
Tél. : +33 (0)4 95 45 06 59
gpiferini@univ-corse.fr

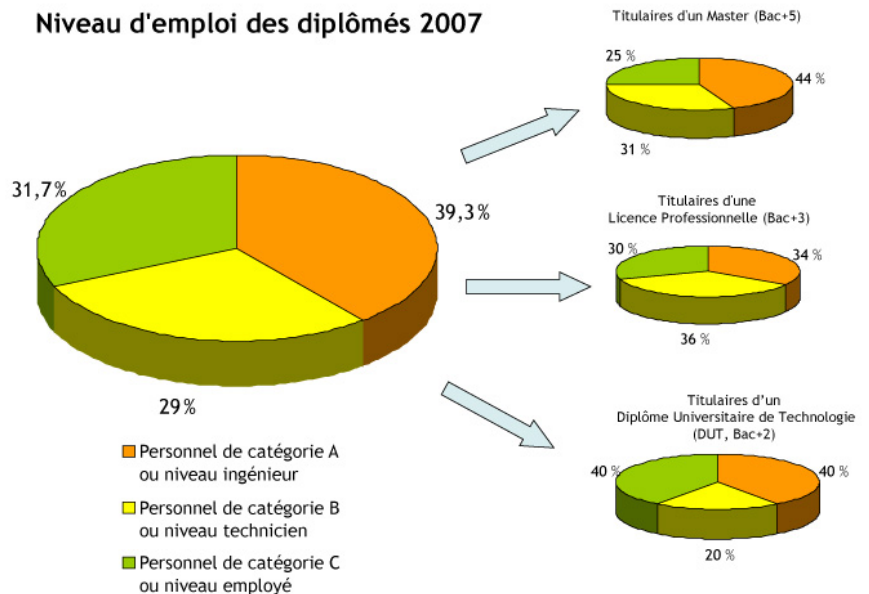
Marie-Charlotte Nordée
Apprentie Master 2 Communication
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 37
nordee@univ-corse.fr

Un emploi de qualification élevée

Près de 40% des emplois ont un niveau élevé de qualification (cadres de catégorie A ou niveau ingénieur), alors que les emplois de qualification intermédiaire et de faible qualification représentent environ 30% des emplois.

44% de cadres parmi les diplômés en Master

L'analyse par niveau de formation indique que les emplois hautement qualifiés représentent une part plus importante (44%) pour les titulaires d'un Master, et que le taux d'emplois faiblement qualifiés décroît de façon significative en fonction du niveau de formation (40% des emplois occupés par des titulaires de DUT contre 30% et 25% respectivement pour les titulaires d'une LP et d'un Master).

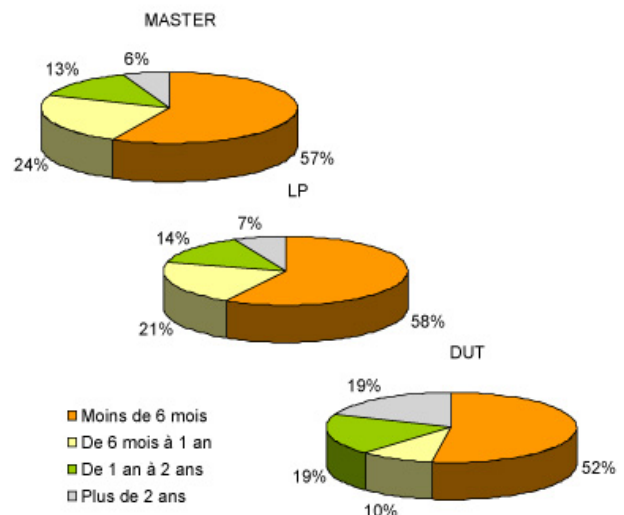


Un délai d'accès à l'emploi généralement court

Le délai d'accès à l'emploi est généralement inférieur à 1 an, avec ici encore, une diminution du délai en fonction du niveau de formation. Par ailleurs, sur l'ensemble des diplômés incluant les étudiants qui ne sont pas en situation d'emploi, on observe que :

50% de l'ensemble des titulaires d'un DUT en 2007 ont accédé à un emploi en moins de 1 an, 62% de l'ensemble des titulaires d'une LP en 2007 ont accédé à un emploi en moins de 1 an, 71% de l'ensemble des titulaires d'un Master en 2007 ont accédé à un emploi en moins de 1 an.

Délai d'accès à l'emploi par niveau de formation



Des emplois stables

Près de 75% des emplois sont des Contrats à Durée Indéterminée, des emplois de fonctionnaires ou des professions libérales, et aucune corrélation avec le niveau de formation n'a été établie dans ce domaine.

Le secteur tertiaire privilégié

En ce qui concerne les secteurs d'activité, nous avons observé que le secteur tertiaire (activités de service) est privilégié avec une part de l'emploi public de 37,5%. Cependant ce chiffre doit être analysé en fonction du domaine de formation puisqu'il représente par exemple 60% des emplois obtenus par les titulaires d'un diplôme dans le domaine des Arts, Lettres et Langues contre moins de 20% des emplois occupés par les titulaires d'un diplôme du domaine Sciences et Techniques. Les autres secteurs majoritairement concernés sont la construction, les transports, l'hébergement et la restauration, l'information et la communication, l'agriculture, les activités de finance et d'assurance.

Des résultats en adéquation avec la politique d'insertion professionnelle de l'Université de Corse

Les résultats de cette enquête indiquent que la politique de rapprochement de l'Université de Corse avec les acteurs socio économiques initiée depuis de nombreuses années porte aujourd'hui ses fruits. Ils confortent également la stratégie de développement et de rationalisation des relations université-employeurs.